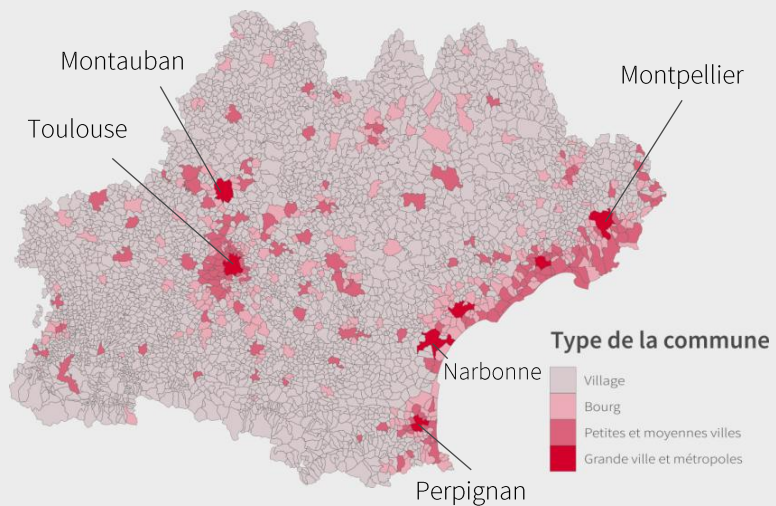




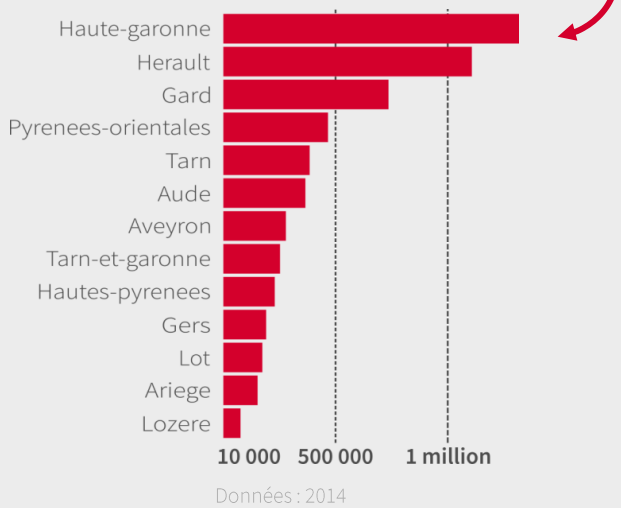
# LES DÉPLACEMENTS DOMICILE - TRAVAIL EN OCCITANIE

## 45 16 COMMUNES

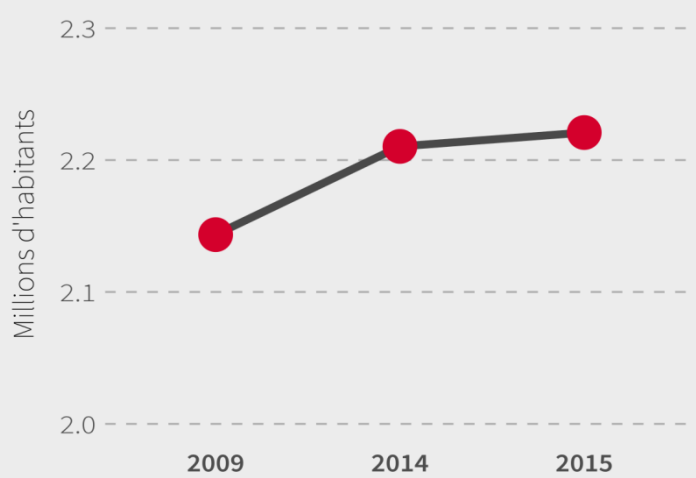
L'Occitanie est une région rurale, avec deux grandes métropoles, Toulouse et Montpellier. La densité moyenne était de 79.1 habitants par km<sup>2</sup> en 2014.



## 5.7 MILLIONS D'HABITANTS DONT 2.2 MILLIONS D'ACTIFS



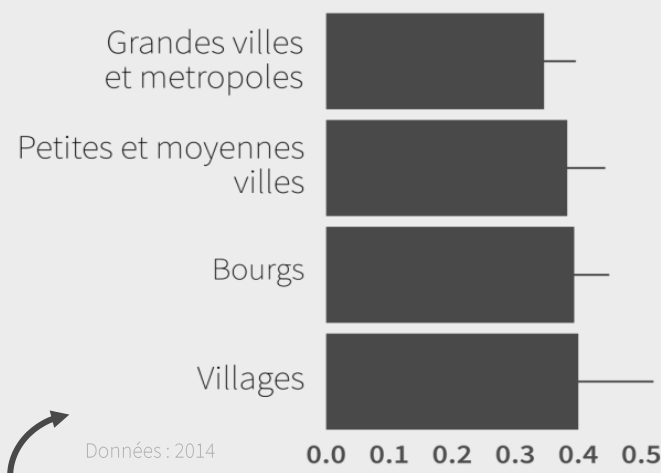
Nombre de personnes actives



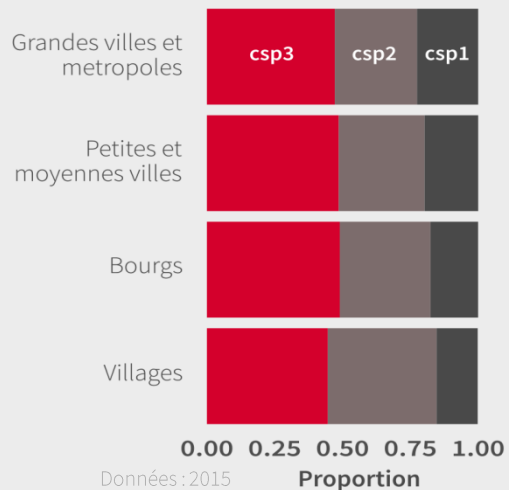
Les départements d'Occitanie les plus peuplés sont la Haute-Garonne (Toulouse) et l'Hérault (Montpellier).

Le nombre d'habitants actifs a légèrement augmenté au cours du temps. En 2014, **38.6 %** de la population était active, soit **2.2 millions d'habitants**.

Moyenne de la part d'actifs par type de commune



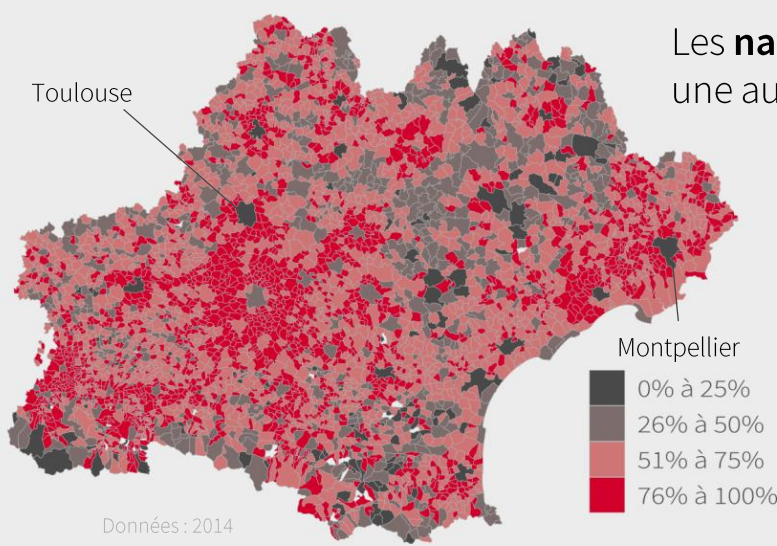
Part moyenne de chaque catégorie socio-professionnelle



La part d'actifs diminue très légèrement avec la taille de la commune.

La part des **cadres** (csp1) augmente avec la taille de la ville, tandis que la part des **employés et ouvriers** (csp3) diminue. Les **professions intermédiaires** sont mieux représentées dans les villages (csp3, artisans et agriculteurs).

## 1.26 MILLIONS DE NAVETTEURS

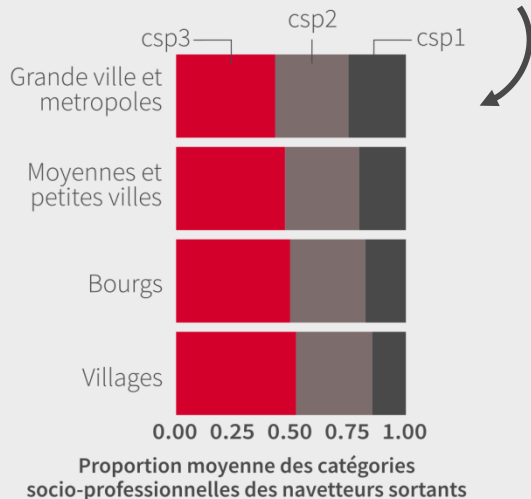


Les **navetteurs** sont les actifs qui travaillent dans une autre commune que celle de leur domicile.

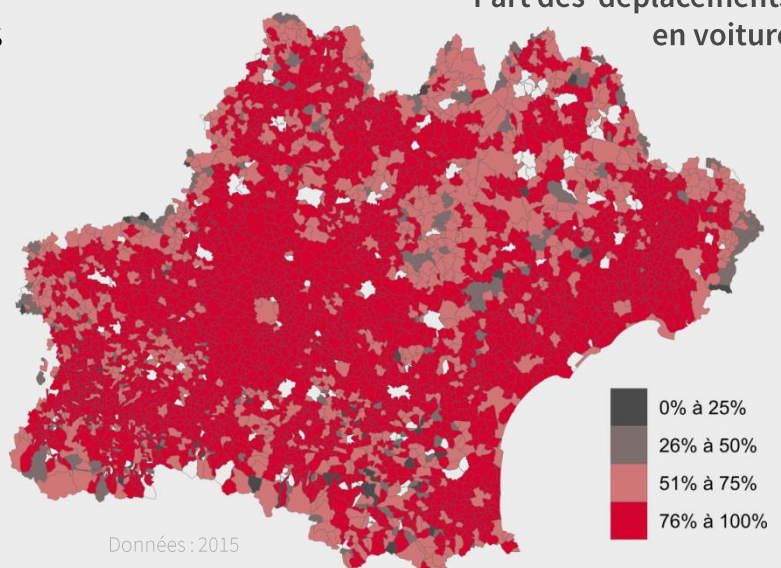
Ils représentaient **1.26 millions** d'habitants en 2014, soit **57.2%** de la population active.

Les pôles urbains ont une plus faible part de sortants, et attirent les actifs des communes périphériques, qui se « dortoisent ». Les villes de taille moyenne peuvent perdre ou attirer les actifs, en fonction de leur proximité à un bassin d'emploi plus important.

Les professions intermédiaires (csp3) sont la part majoritaire des navetteurs sortants



Part des déplacements en voiture



20.3 MILLIONS DE KM

2735 TONNES DE CO<sub>2</sub>

Données : 2014

En 2015, 1.7 millions d'habitants ont utilisé leur voiture pour se rendre au travail, soit **76%** de la population active.

En 2014, le trajet moyen d'un navetteur était **supérieur à 17 km** pour plus de la moitié des communes.